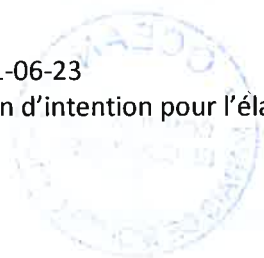


Saint Jean de Monts
Le 12 juin 2023

**Mme la Préfète coordinatrice du bassin
Loire-Bretagne
Préfecture de la Région Centre
181 rue de Bourgogne
45042 ORLEANS Cedex**

Référence : JM-01-06-23

Objet : Déclaration d'intention pour l'élaboration du programme d'études préalables (PEP) de la Baie de Bourgneuf.



Madame la Préfète coordinatrice de bassin

J'ai l'honneur de vous adresser la présente lettre d'intention pour l'élaboration d'un PEP qui doit permettre d'assurer la transition entre le PAPI de la Baie de Bourgneuf et le futur PAPI en cours d'élaboration.

La Baie de Bourgneuf dispose depuis 2013 d'un PAPI porté par trois collectivités : Océan-Marais de Monts (coordinateur), Challans Gois Communauté et Pornic Agglo. Dans le premier PAPI le territoire s'étend sur deux Départements (Vendée et Loire Atlantique) et quatre EPCI. Ce territoire, couvert par un TRI (Noirmoutier-Saint-Jean-de-Monts) présente de enjeux forts liés aux risques de submersion

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (P.A.P.I) de la Baie de Bourgneuf labellisé le 19 décembre 2013 s'est terminé le 31 décembre 2022. Il a fait l'objet de 3 avenants. Aujourd'hui les porteurs du PAPI travaille sur l'élaboration d'un second PAPI. La labellisation de ce PAPI 2 n'aura pas lieu avant la fin d'année 2024. Aussi afin de pérenniser les actions liées à la prévention des inondations, maintenir une animation sur le territoire et valoriser les projets en cours, il a été décidé lors du comité de pilotage du 3 mars 2022 de lancer une démarche de type PEP. Cette démarche constituera une première étape avant la labellisation du second PAPI et permettra de lancer

des études complémentaires en termes de diagnostic, d'aléas à prendre en compte ou encore de périmètre afin de déposer le futur PAPI complet.

Le service gestion et protection des zones littorales de la Communauté de Communes se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente de la Communauté de
Communes

Véronique LAUNAY

